

**Réunion du conseil de quartier Cœur de Ville
du 5 mai 2015 à 20h
Compte-rendu synthétique**

PRESENTS

Elus

Marie-Pierre LIMOGES, 1^{ère} Adjointe au Maire déléguée à la démocratie locale et à la Ville numérique,

Michel GEORGET, Adjoint au Maire délégué au quartier Cœur de Ville, Président du conseil de quartier Cœur de Ville,

Représentants de la vie locale

Pierre ANDRÉ, Arnaud APPOURCHAUX, Thierry COLAS, Maria COTTORA, Evelyne HAUGUEL, Robert MAROT, Stéphane MENVEUX, Samy MERBAH, Stéphanie de MONTGOLFIER, Véronique MOREL, Sophie MORVAN, Sylvie PAREY, Philippe POUTHÉ, Laurent RENARD, Pierre-Yves REVILLARD, Isabelle RIVIERE, Fabien RONDEAU, Valérie SY-CHOLET,

ABSENTS

Représentants de la vie locale

Alexandra ACLOQUE, Sylvie BAILLY, Thierry LERAT, Ingrid MARINOT, Bernard PATAULT, Marc PELLEGRIN, Marcel POUJADE, Gilles REBIBO, Christophe RUSSIER, Isabelle TOMASINI, Marie-Pierre TROUSSARD,



Fonctionnaires

Bruno GUELPA, Directeur du Secrétariat général,

Isabelle de CHAMPSAVIN, Responsable Démocratie Locale – Service Vie des Quartiers,

Vanessa MANIERE, Responsable Démocratie Locale et suivi des Grands Projets.

Marie-Pierre LIMOGÉ souhaite la bienvenue aux participants à la réunion du conseil de quartier Cœur de Ville, ouverte au public. Elle précise que la séance n'est pas une réunion publique, mais une réunion de restitution des travaux des conseillers de quartier. La parole est donnée au public durant 30 minutes, à la fin de la réunion.

Monsieur GEORGET désigne un secrétaire de séance Monsieur Thierry COLAS.

1. Etat d'avancement des groupes de travail

➡ Projets urbains

Rapporteurs :

- Rue Lambrechts : Evelyne HAUGUEL
- Axe Bezons – Marceau : Pierre ANDRÉ

Diagnostic à pied de la rue Lambrechts, et plus particulièrement de la portion qui doit être réaménagée, du carrefour de la rue Parmentier jusqu'au boulevard de Verdun.

Les constats :

- Regret que le réaménagement ne se fasse pas à partir du croisement de la rue Jules Lefèvre.
- De nombreux étudiants utilisent les trottoirs de cette rue, la largeur du trottoir côté cimetière (le plus emprunté) est insuffisante.
- Impossible d'y marcher côte à côte sauf à piétiner tous les 10 mètres ; pieds d'arbres souvent jonchés de déjections canines.

➤ Le trottoir

Problème essentiel relevé : le garage "Auto Passion" s'est approprié le trottoir pour y stationner ses véhicules (dépanneuses et voitures de clients). Par conséquent, le trottoir est impraticable : les piétons ainsi que les nombreux jeunes qui se rendent au collège Alfred de Vigny sont contraints de descendre et de marcher sur la chaussée, d'où les risques d'accidents.

L'élargissement de ce trottoir, qui est de toute façon trop étroit, s'impose comme une évidence.

Comme le manque de verbalisation semble avoir été constaté par tous les riverains, il serait souhaitable de mettre du mobilier urbain le long de la voie, qui empêcherait tout stationnement et protégerait les piétons.

Côté opposé : réaliser une même largeur de trottoir qu'en face.

➤ La voie de circulation

- Elle est actuellement impraticable à cause des plots verts.
Ceux-ci ont réglé le stationnement sauvage de ce côté de rue, mais posent problème pour les déménagements, car il est impossible pour un camion de stationner devant un immeuble.

Solution évoquée : Elargir les deux trottoirs pour ne laisser qu'une voie de circulation et une piste cyclable. Faire en sorte que la voie de circulation se situe le plus à gauche de la rue, (à la place des plots) ce qui aurait un double avantage :

- ✓ Premier avantage : les véhicules tournant à droite (vers le pont de Courbevoie), auraient plus de recul pour visualiser le passage piétons, d'où une sécurité accrue pour l'ensemble des usagers.
- ✓ Second avantage : Cela permettrait au moins à trois voitures de dégager le feu tricolore (au lieu d'une seule aujourd'hui), puisque actuellement ce passage piétons fait blocage dès le premier véhicule.

➤ Diverses remarques :

- Prolonger la piste cyclable jusqu'au boulevard de Verdun. Elle se termine aujourd'hui brusquement en milieu de rue.
- Ne pas supprimer le passage piétons boulevard de Verdun, reliant la pharmacie à la boulangerie (qui entraîne le blocage au feu tricolore des voitures tournant à droite) surtout si la solution précédente est retenue.
- Un permis de construire est affiché sur un terrain jouxtant le garage "Auto Passion". Un bâtiment comportant 38 logements dont 12 logements sociaux est en cours de construction (projet Kaufman & Broad). Le chantier en cours semble un peu abandonné ; les conseillers de quartiers précisent qu'il est important d'en tenir compte dans l'aménagement de la rue.
- Côté pair, la façade d'un petit immeuble nécessiterait d'être ravalée.

De l'avis général l'aménagement de cette rue doit être pensé pour dissuader les automobilistes d'en faire une voie de shunt, en la rendant apaisée, et profiter de cet aménagement pour qu'un stationnement sauvage soit impossible.

Diagnostic à pied axe Bezons – Marceau : rue de Bezons, au niveau du Mc Donald's – Avenue Marceau jusqu'au carrefour de l'avenue de la République – Retour vers la rue de Bezons sur le trottoir opposé

- Effectuer un diagnostic des problématiques de cet axe en vue de sa prochaine requalification,
- Communiquer les observations des conseillers de quartier aux services techniques chargés du nouvel aménagement.

Constats :

Utilisation d'une partie du trottoir par des commerçants pour leur activité (terrasses de cafés, rôtissoire, étals de fruits et légumes, fleuristes, etc...).

- ⚡ Nécessité de préserver l'activité commerciale, mais dans le respect des autorisations et du règlement de l'occupation du domaine public.
- ⚡ Elargir les trottoirs, principalement côté impair (d'une cinquantaine de centimètres) et réfléchir au stationnement qui rétrécit considérablement la chaussée.
- ⚡ L'interdiction de stationner s'impose. Cela permettrait l'élargissement des trottoirs et rendrait la circulation plus facile, surtout en cas de croisement de camions ou bus.
- ⚡ A l'endroit des traversées de chaussée, veiller à faire des descentes de trottoirs "propres" à savoir sans petite marche ou autres pavés disjoints.
- ⚡ Revoir tous les pieds d'arbres, mal entretenus et source de chutes.
- ⚡ Placer toutes les poubelles de la ville du même côté du trottoir et non pas une gauche une à droite comme c'est le cas.
- ⚡ Regarder à qui appartient l'espace qui se trouve devant le magasin Bricolex : Possibilité d'y créer un parking pour deux roues et de l'aménager.

- ↳ Prévoir à des heures bien précises des places pour les livraisons et des arrêts minute.
- ↳ Les trottoirs doivent être de la même largeur des 2 côtés de la rue du pont de la gare au Mac Donald's.
- ↳ Avenue Marceau, après le pont et jusqu'à La Poste, le trottoir côté impair doit être élargi d'un petit mètre car c'est de ce côté que des commerçants utilisent cet espace pour y mettre leurs étals de fruits légumes, chaises et tables de terrasse ou rôtissoire.
- ↳ Le stationnement doit être interdit du pont de la gare à la rue de l'Alma.
- ↳ Une place réservée au stationnement de cars existe devant l'hôtel George Sand avenue Marceau. Est-elle vraiment nécessaire et toujours d'actualité ?
- ↳ La largeur de la voie de circulation doit être constante en largeur pour en faire un axe le plus régulier possible, compte tenu bien entendu des impératifs de croisements des véhicules et particulièrement des bus et camions.

Rue Paul Napoléon Roinard : trottoir côté impair trop étroit.

- ↳ Supprimer ou réduire les jardinières en les alignant à l'aplomb des arbres (gain d'un petit mètre).

Entrée de parking de la Villa Borghèse se situant rue de Bezons :

- ↳ Veiller à mettre la borne de tickets et la barrière assez loin dans la pente : plusieurs véhicules doivent pouvoir y entrer sans bloquer la rue.

Sous le pont de la gare :

- ↳ Déplacer l'arrêt de bus de quelques dizaines de mètres en le mettant par exemple à hauteur du panneau Decaux, panneau néanmoins à conserver avec son plan de ville. Deux solutions proposées : supprimer le "décrochement" de chaussée en l'alignant sur la rue de Bezons, ce qui empêcherait le stationnement sauvage, ou, puisqu'à cet endroit la largeur le permet, y positionner les voitures électriques qui sont actuellement sur la place de la gare.

Place de la gare :

- ↳ Conserver le stationnement.
- ↳ Positionner une caméra à hauteur du pont de la gare afin de surveiller tout l'axe.

Avenue Marceau, espace de La Poste :

- ↳ Revêtement du trottoir dans un état de saleté très important, à nettoyer d'urgence (fruits des arbres et oiseaux).
- ↳ Après élargissement des trottoirs, mettre des barrières en arceaux afin d'éviter que les voitures se garent et positionner des jardinières de fleurs côté rue.

⇒ Accessibilité des PMR

Entrée des commerces surélevée par une petite marche (moins de 10 cm) : aménagement d'une légère pente douce facilitant l'accès aux fauteuils roulants.

Majorité des trottoirs en déclivité importante : les remettre à niveau.

Entrées de parking en pente sur la totalité du trottoir (du début de la chaussée jusqu'à l'entrée parking) : le trottoir doit rester à niveau ; seule la montée sur le trottoir est en pente.

Pour conclure :

- ⇒ Conserver et améliorer la vocation commerçante de la rue grâce à des cheminements piétonniers adaptés.
- ⇒ Supprimer le stationnement dans la rue de Bezons (du carrefour Roinard à la rue de l'Alma) en l'orientant vers le parking de la Villa Borghèse.

⇒ Neutraliser le stationnement en double file grâce à une vigilance policière et une verbalisation régulière.

➡ **Tranquillité publique**

Rapporteur : Philippe POUTHÉ

🔗 Axes d'amélioration concernant la tranquillité et la sécurité soulevés en réunion :

- Réunion d'individus bruyants devant l'hôtel Mercure.
- Cambriolages recensés dans le quartier en journée.
- Livraisons bloquant la rue de l'Alma au niveau du supermarché (place de livraison réservée souvent prise par des véhicules non autorisés).
- Rue Jean-Pierre Timbaud embouteillée le matin et en fin d'après-midi par le manque de civisme des automobilistes et par la suppression des places de stationnement liée au plan Vigipirate devant les écoles.
- Eclairage dans certains endroits du quartier à intensifier.
- Plaintes de nombreux habitants et commerçants au sujet de la fréquentation du Café Marceau, avenue Marceau. La Ville a pris contact avec la Police Nationale et les représentants de l'Etat concernés. La même préoccupation se pose quartier Gaultier.
- Plainte des habitants du manque de sécurité et des trafics au niveau du parking Gaultier et au niveau des caves des immeubles HLM de la rue Gaultier.

🔗 La police municipale a informé le groupe de travail :

- La Police Municipale s'est déplacée le matin et en fin d'après-midi pour sécuriser les accès aux écoles (Vigipirate et circulation).
- Les contrôles de vitesse inopinés vont de plus en plus être développés dans le quartier.
- Pour une bonne prise en compte des demandes, les habitants doivent appeler :
 - Police Municipale : 01 47 88 52 76 – 24h/24
 - Police Nationale : 17 / 01 41 16 85 00 – commissariat de COURBEVOIE – 24h/24.
- Des médiateurs (3 agents) vont intervenir de 19h à 1h du matin sur le terrain :
Mission principale : être au contact d'individus se rassemblant sur certains secteurs de la ville où sont signalées les problématiques récurrentes ; prendre attache auprès d'eux ; les dissuader à ne plus errer en soirée et nuit. Les services de police continueront d'intervenir pour relever les éventuelles nuisances.

➡ **Espaces verts**

Rapporteur : Sophie MORVAN

🔗 Square Raspail –Kilford

Madame GUETTIER, adjointe au directeur des espaces verts, a présenté le projet du square Raspail – Kilford au groupe de travail. Le chantier est prévu de fin février à novembre 2015.

Ce square de 2800 m² sera éclairé et fermé la nuit.

Il sera composé de:

- 1- une zone de repos avec pelouse,
- 2- une petite place avec des bancs,
- 3- une seconde petite place avec des bancs, mais ombragée grâce à des filets en mailles de métal,
- 4- une zone de jeux pour les 2-6 ans au sein d'un espace clos, comportant une balançoire. Les jeux sonores ont été abandonnés à cause des habitations proches,
- 5- Un espace de jeux pour les 7-10 ans qui sera composé de deux structures en bois (dont une grande salamandre), d'un labyrinthe végétal bas et de jeux d'eau,
- 6- Le parc sera traversé par un petit canal avec un bassin à chacune de ses extrémités.

La végétation sera composée d'arbres, tels que des pins tortueux (pas de bouleau à cause des allergies), de plantes vivaces et de graminées en petite quantité (allergène) respectant la biodiversité.

⇒ Les membres de conseil de quartier ont regretté l'absence de sanitaire dans ce parc.

↳ Square de la balance

Le projet, effectué, portait sur une bande herbeuse (4mX20m), ancien projet de terrain de boules, tout près des cabanes d'enfants, le long de la pente qui mène au parking, à transformer en un espace propre, au sol minéral dur, avec des jeux d'enfants dessinés sur le sol, type marelle, et éventuellement ardoise géante pour écrire dessus avec des craies.

- Il n'a pas été envisageable de créer un potager pour enfants ni de mettre un bac à sable car l'espace est constamment ouvert et des chiens risqueraient d'y faire leurs besoins.
- De même l'installation d'objets sportifs a été écartée, car ce type de matériel est plutôt destiné aux berges de Seine.
- Les tables de ping-pong à proximité sont utilisées le dimanche. Les cabanes sont utilisées par les très jeunes enfants.
- L'idée est de laisser un coin sur le mur ou sur le sol pour dessiner à la craie, avec par exemple la peinture ardoise sur le mur.

⇒ Les membres de conseil de quartier ont observé que la canisette la plus proche se situant vers la rue Baudin, il sera utile de positionner un distributeur de sacs pour déjections canines près de cet espace de jeu.

Les membres du groupe de travail ont par ailleurs effectué un brainstorming sur le thème « de quoi a-t-on besoin dans un parc ? »

- Des tables de ping-pong,
- Des chaises comme devant la bibliothèque principale : à mettre dans le parc des Pléiades,
- Un bon éclairage,
- Des sanisettes,
- L'extension des horaires,
- Des bacs à sable,
- Peu d'utilisation des structures en bois,
- Des balançoires, des tourniquets et des animaux en ressort,
- Pas de baby-foot (fragile),
- Une tyrolienne,
- Un panneau de basket (attention au lieu de l'implantation),
- Des bancs. Les enlever n'est pas la solution car des gens ont besoin de s'asseoir en journée. Mais cela crée des attroupements bruyants le soir. C'est compliqué de trouver la bonne solution. Il faudrait amortir le bruit en réalisant des murs végétaux autour des bancs,
- Pas de barrières sur les berges de Seine, car il y en a nulle part ailleurs ; le niveau d'eau monte et descend, c'est compliqué de savoir où poser les barrières.

Un point sur la mission de stratégie de valorisation paysagère et d'écologie urbaine est ensuite proposé.

Son objet est d'assister la ville dans la définition et la mise en place de cette stratégie, d'assurer une expertise pour l'aider à formaliser ce projet, d'identifier et mobiliser un réseau d'acteurs potentiels, de diagnostiquer les perceptions, l'état et les modalités de gestion de la nature en ville, d'engager un programme d'actions permettant de valoriser et de communiquer la transition vers de nouveaux modes de gestion.

Une fois définie, la stratégie servira alors de guide d'aménagement et de gestion, d'outils de pédagogie et de communication pour produire des résultats concrets à court et long terme.

Après un comité de pilotage en avril avec les services de la ville, la stratégie paysagère et écologique est présentée lors d'une réunion de lancement le 14 avril 2015, devant les membres des conseils de quartier, du conseil des seniors et des associations Espace et des jardins partagés, intéressés par le projet.

Festif

Rapporteur : Fabien RONDEAU

Cet été, à Courbevoie, le conseil de quartier Cœur de Ville propose des animations le long des bords de Seine, les 2èmes et 4èmes dimanches des mois de juin, juillet et août, ainsi que le 13 septembre.

Des tables, des chaises et des transats sont mises à disposition. Les enfants trouvent, selon les dimanches, barbes à papa, maquillage, activités manuelles. Des jeux de société, une table de ping-pong, un jeu de badminton et un jeu de croquet sont également mis gratuitement à disposition. Des baptêmes d'aviron sont aussi proposés ponctuellement, ainsi que de la gym douce et de la musique. Pour annoncer l'animation et clôturer la Semaine Européenne du Développement Durable, un pique-nique a lieu sur les pelouses des berges, le 5 juin à 19h.

Les conseillers de quartier sont appelés à participer à cette animation.

2. Questions diverses

- 🔗 Bilan des questions-réponses : 119 questions ont été formulées auprès des services de la ville dont 91 % à ce jour ont trouvé une réponse.
- 🔗 Nettoyage des bords de Seine : une opération « berges propres » un dimanche matin ?
- 🔗 Augmentation du nombre de poubelles sur les berges ?
- 🔗 Sécurité des berges (possibilité de mettre un grillage sous la plate-forme ?)
- 🔗 Constat de la fermeture de 5 magasins avenue Marceau et rue de Bezons.
- 🔗 Entrée du parking avenue Marceau qui pose des difficultés.

- ✚ Entretien des espaces paysagers à la sortie de la gare rue Sébastopol.
- ✚ Barrières jaunes de la ville rue de l'industrie à changer ; possibilité d'y mettre des fleurs ?
- ✚ Carrefour Sainte-Marie / Crédit agricole / rue de l'abreuvoir très dangereux.
- ✚ Passerelle métallique disgracieuse de la SNCF : mettre des fleurs ?
- ✚ Rue de Bezons – rue Louis Blanc : pas d'indication sur le trottoir côté droit pour les piétons (changement de trottoir avec les travaux).

La séance est levée à 22h30.

Monsieur Michel GEORGET
Adjoint au Maire
délégué au quartier Cœur de Ville

Madame Marie-Pierre LIMOGES
1^{ère} Adjointe au Maire
déléguée à la démocratie locale
et à la Ville numérique

Monsieur Thierry COLAS
Conseiller de quartier Cœur de Ville
Secrétaire de séance